



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 22.06.2021

Numéro de publication: HR02-1005225355

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Bureau van Dijk Editions Electroniques Sàrl, Genève

Bureau van Dijk Editions Electroniques Sàrl

(*Bureau van Dijk Electronic Publishing LLC*)

avenue de Frontenex 8

1207 Genève

Bureau van Dijk Editions Electroniques Sàrl, à Genève, CHE-101.976.861 (FOSC du 23.03.2021, p. 0/1005131560). Nouveau but: la distribution d'informations sur supports électroniques, en particulier sur CD-ROM; les services ayant trait à l'information, à son traitement, notamment électronique, et à la distribution de produits liés à l'informatique; la société peut réaliser toutes transactions commerciales et financières, prise de participations à toutes entreprises et sociétés commerciales et financières, tant en Suisse qu'à l'étranger; la société peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières (à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE), se rapportant directement ou indirectement à son but principal; elle peut également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger; la société peut fournir des financements directs ou indirects, que ce soit sous forme de prêts et sous toutes autres formes de financement, y compris dans le cadre de cash pooling contre rémunération ou non, à des tiers ou à des sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes, ainsi qu'à ses actionnaires directs ou indirects et aux sociétés dans lesquelles ceux-ci détiennent des participations directes ou indirectes; la société peut également fournir toute sorte de sûretés ou de garanties afin de garantir ses obligations ou les obligations de chacune desdites personnes, y compris sous forme de droits de gages, de cessions ou de transferts à titre de sûretés, de garanties en tout genre ou d'engagements d'indemnisation, contre rémunération ou non; la société peut fournir ces financements, sûretés ou garanties quand bien même cela serait dans l'intérêt exclusif de tiers ou de sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes, ou dans celui de ses actionnaires directs ou indirects ou des sociétés dans lesquelles ceux-ci détiennent des participations directes ou indirectes. Statuts modifiés le 07.06.2021.

Registre journalier no 14103 du 17.06.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 57, Date: 23.03.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève